

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 19 juillet 2024 à 20h00 selon convocation en date du 15 juillet 2024

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - BRAZ - BESSE - BOUILHAC - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M MICHOUX (a donné procuration à Madame MINARD)

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N°2024-043 : Convention de servitude avec ENEDIS

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée une proposition de convention de servitude émanant de l'entreprise ENEDIS.

Il demande à l'Assemblée de bien vouloir l'autoriser à signer cette convention.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Acceptent les termes de la convention de servitude proposée par ENEDIS
- Autorisent Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Membres	13
Présents	12
Représentés	1
Votants	13
Pour	12
Contre	0
Abstention	1

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 19 juillet 2024.
Au registre sont les signatures

